

Votants : 88

Convocation du Conseil de Communauté :

le 12 octobre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

ASSAINISSEMENT- DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE EN VUE DE LA REALISATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'USSEAU

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Rabah LAICHOURE à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

ASSAINISSEMENT – DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE EN VUE DE LA REALISATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'USSEAU

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 13 Décembre 2010 à réaliser le système d'assainissement collectif à Usseau.

A cet effet, il est nécessaire de poser des canalisations d'eaux usées et postes de refoulement.

Afin d'optimiser les coûts, il est prévu le passage en terrains agricoles du refoulement principal, dans des conditions n'entraînant pas de contraintes pour l'exploitation agricole. De même, les postes de refoulement sont implantés afin de gêner le moins possible les riverains.

Pour le cas où des accords amiables de servitude de passage ou pour achats de quelques mètres carrés de terrains, ne pourraient être obtenus, il est prévu la mise en œuvre d'une enquête parcellaire permettant le cas échéant d'obtenir une autorisation de passage (article L 152.1 du code rural) ou une expropriation (articles R 11-19 à 31 du code de l'expropriation).

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- **Approuver** le dossier d'enquête parcellaire,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à saisir M. le Préfet et solliciter la mise en œuvre d'une enquête parcellaire, autorisant la CAN à traverser les terrains privés nécessaires à la réalisation du projet, avec constitution de servitudes de passage et / ou acquérir les terrains y compris par voie d'expropriation nécessaires à la réalisation de postes de refoulement,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à poursuivre à l'amiable ou par voie d'expropriation l'acquisition des parcelles concernées par l'implantation des ouvrages et à rechercher les autorisations de passage des canalisations ou terrain privé, avec constitution de servitudes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121019-c39-10-2012-DE
Date de télétransmission : 25/10/2012
Date de réception préfecture : 25/10/2012

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121019-c39-10-2012-DE
Date de télétransmission : 25/10/2012
Date de réception préfecture : 25/10/2012